



PROTECTION
PROLONGÉE

Points saillants du produit

Niveaux de couverture

Offerte pour les véhicules Hyundai neufs, d'occasion et les véhicules d'occasion certifié Promesse-H.

- **Programme Supérieur Plus**
Couverture exclusionnaire s'apparentant à la garantie complète du fabricant Hyundai.
- **Programme Supérieur**
Couverture inclusive dont les composantes couvertes sont spécifiquement énumérées.
- **Programme Groupe motopropulseur**
Couverture inclusive dont les principales composantes du groupe motopropulseur sont couvertes.

Logiciel multimédia (option supplémentaire)

Couvre le coût des mises à jour, recommandées par le fabricant, du logiciel des systèmes de navigation et de divertissement du véhicule (jusqu'à 500 \$).

Admissibilité

- Tout **véhicule neuf** vendu au détail, à partir du 3 novembre 2015, ayant moins de 36 mois depuis la date initiale de mise en service et 60 000 km et moins au compteur.
- Tout **véhicule d'occasion** ayant moins de 5 années depuis la date initiale de mise en service et moins de 100 000 km au compteur au moment de l'achat.
- Tout **véhicule d'occasion certifié Promesse-H** ayant moins de 6 années-modèle et moins de 120 000 km au compteur au moment de l'achat.

Options de franchises

- 0 \$ et 100 \$.

Termes

- **Véhicules neufs** : termes offerts : 6/120, 7/120, 7/140, 8/160 et 6/200.
- **Véhicules d'occasion et véhicule d'occasion certifié Promesse-H**: termes offerts : 12/20, 24/40, 36/60, 48/80 et 60/100.

Veillez consulter le Guide du concessionnaire-vendeur ou le contrat pour connaître tous les détails du programme.

Hyundai-EP-HS-271115-F

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Protection prolongée, contactez votre directeur spécialiste en développement de concessions de LGM ou composez le 1-855-506-6160.



PROTECTION
PROLONGÉE

Avantages supplémentaires

Les avantages supplémentaires suivants sont compris avec tous les programmes, pour les véhicules neufs, d'occasion et Promesse-H :

1. Assistance routière 24 heures sur 24

Comprend : la livraison de carburant, le changement d'un pneu à plat, le service de déverrouillage des portières, le survoltage de la batterie, les réglages d'urgence, le remorquage, le treuillage et le certificat de garantie de paiement et de cautionnement pour les États-Unis (maximum de 5 000 \$ - devises canadiennes).

2. Interruption de trajet

Les frais peuvent être couverts jusqu'à concurrence de 300 \$ (taxes comprises) si le véhicule est immobilisé pendant 24 heures ou plus, en raison d'une panne mécanique imprévue ou d'un accident s'étant produit à plus de 100 km du lieu de résidence.

3. Location de véhicule

Des frais de 35 \$ par jour sont couverts jusqu'à un maximum de cinq (5) jours (175 \$) par évènement de réparation.

4. Transférabilité

Le contrat de Protection prolongée est transférable au prochain propriétaire privé.

Les avantages supplémentaires suivants sont compris seulement pour les véhicules neufs avec le Programme Supérieur Plus :

1. Couverture contre les dommages de risque routier des pneus

Réparation ou remplacement d'un pneu endommagé (perforation, coupure, abrasion, éclatement par choc) lors de la conduite normale.

2. Récompense pour absence de réclamations

Si aucun avantage supplémentaire ni aucune réclamation n'a été soumise par le client avant l'expiration de son programme, il recevra soit :

- a. un crédit au montant qu'il a payé pour son contrat initial, et applicable à une nouvelle Protection prolongée; ou
- b. un crédit offert par le concessionnaire-émetteur, jusqu'à concurrence de 2 000 \$.

3. Échange

Si vous échangez votre Hyundai contre un autre véhicule Hyundai, et ce, avant l'expiration de votre programme, vous serez admissible à un crédit calculé au prorata et applicable à un nouveau programme de Protection prolongée.

Les avantages s'appliquent seulement aux véhicules neufs :

4. Remboursement intégral

Les clients désirant résilier leur contrat au cours des 45 jours suivant la date d'achat sont admissibles à un remboursement intégral.

Veillez consulter le Guide du concessionnaire-vendeur ou le contrat pour connaître tous les détails du programme.

Hyundai-EP-HS-271115-F

**Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Protection prolongée,
contactez votre directeur spécialiste en développement de concessions de LGM ou composez
le 1-855-506-6160.**